

## CONDITIONS D'ADMISSION aux cours du Karaté Club Lintgen

Toute personne désirant adhérer au Karaté Club Lintgen doit :

- Être médicalement apte à la pratique sportive.
- Être conscient que sa pratique se fait essentiellement sous sa propre responsabilité.
- Payer une cotisation annuelle.
- Prendre connaissance du fait que toute inscription est définitive, la cotisation ne pourra pas être remboursée.
- Savoir qu'il n'y a pas d'entraînement pendant les vacances scolaires (sauf préparations compétitions).
- Se soumettre aux règlements et statuts du club. Pour les mineurs les parents acceptent que leurs enfants fassent un sport de combat.
- Être d'accord que ses dates personnelles soient traitées par ordinateur (exclusivement pour les besoins de l'association).
- Autorise d'utiliser, reproduire et communiquer au public les photographies prises dans le cadre du club.
- Les photographies pourront être exploitées et utilisées directement par le Karate club de Lintgen, sous toute forme et tous supports connus et inconnus à ce jour, dans le monde entier, sans limitation de durée, intégralement ou par extraits et notamment :

Pour les membres **KARATE** :

- Le test médico-sportif est obligatoire pour tout nouveau membre à partir de sept ans,
- Chaque membre doit être en possession d'un passeport sportif de la FLAM (Fédération Luxembourgeoise des Art Martiaux) muni d'un timbre de licence (assurance FLAM) ayant cours de validité.

Le passeport sportif est un document officiel destiné à contenir toutes les indications utiles sur la situation d'affiliation. Il est délivré contre paiement d'un forfait de **10 €** (frais uniques).

- Il faut payer une cotisation annuelle<sup>(1)</sup> qui s'échelonne comme suit :

• Membre enfant ; jusqu'à 5 ans donc Baby Karaté	110 €*
• Membre enfant ; de 5 ans jusqu'à 18 ans ainsi que tous les étudiants	200 €*
• Membre adulte par saison	220 €*

\*s'y ajoutent encore les frais des vignettes : **40,00€** pour l'année 2021. Attention : les nouveaux membres devront également payer 40,00 € pour la vignette de l'année 2020.

Pour plus d'informations, visitez notre site Internet : [www.kclintgen.com](http://www.kclintgen.com)



- Il faut **remettre la fiche d'adhésion** en annexe dûment complétée et **munie de deux photos de passeport jusqu'au 31 octobre 2020** (passé ce délai aucune participation à l'entraînement ne sera considérée et le membre sera refusé des cours).
- En cas de demande de transfert, le KC Lintgen applique le règlement sur les transferts de la FLAM.

**Pour les membres TOP-FIT :**

- Chaque membre doit être en possession d'un passeport sportif de la FLAM muni d'un timbre de licence. Le prix du passeport sportif est de 10 € et le timbre de licence de 40€.
- La cotisation annuelle s'élève à 160 € pour le Top-Fit.

Pour les membres **ZUMBA** : la cotisation annuelle s'élève à 160 € ou par carnet de 10 tickets à 50 €

**La protection des données**

A partir du 25 mai 2018, une nouvelle réglementation est directement applicable dans toute l'Union Européenne à toutes les organisations (administrations, institutions, entreprises, associations, etc.) possédant et utilisant des données à caractère personnel concernant des personnes physiques.

Cette législation sur la protection des données confère à toute personne concernée (toute personne physique qui fait l'objet d'un traitement de ses données à caractère personnel) des droits lui permettant de contrôler l'usage qui en est fait. Elle fixe également des obligations à notre secrétariat pour protéger ces données, limiter leur usage et encadrer leur transmission à des tiers.

L'enregistrement de vos données personnelles dans notre système résulte d'une relation sportive que nous entretenons avec vous.

La confidentialité des informations que nous utilisons s'oppose à ce que nous communiquons toute donnée ou information concernant une personne physique ou une personne morale à des tiers.

En aucun cas ces données ne seront transmises à tierce personne sans qu'il n'y ait une raison sportive.

Le comité

(1) Les réductions suivantes s'appliquent aux cours de KARATE :

- deuxième enfant inscrit: remise de 10€ sur le montant total
- à partir du troisième enfant inscrit: remise de 20€ sur le montant total

Pour plus d'informations, visitez notre site Internet : [www.kclintgen.com](http://www.kclintgen.com)

